

Joli fief des escargots Le Jacquin, la commune de Chambon est très étendue. Cette randonnée vous offre un parcours marqué par de jolis chemins délimités par des champs de culture ou d'agréables prairies avec de séduisants vallons. Vous pourrez en profiter pour remplir votre panier d'escargots à La Madeleine et de légumes et de viande aux Charaquins.



Randonnée n°1974384

<b>Durée :</b>	2h35	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8,88 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	18 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	18 m		
<b>Point haut :</b>	183 m	<b>Commune :</b>	Chambon (18190)
<b>Point bas :</b>	158 m		

## Description

Partez depuis la place de l'église.

**Suivre le parcours n°1 - les autres numéros correspondant à d'autres circuits sur les communes voisines.**

**(D/A)** Dos à l'église, dirigez-vous à gauche et passez devant la salle des fêtes, sur votre droite. Tout de suite après, suivez le chemin à droite.

**(1)** Au carrefour en T, tournez à droite. Après environ 500 m, prenez le chemin sur votre gauche et tournez ensuite à droite. Continuez tout droit. Traversez la route et poursuivez sur le chemin face à vous. Arrivez face au gîte rural du lieu-dit de St Julien (commune de Saint-Symphorien).

**(2)** Empruntez la route goudronnée sur la droite, passez devant un élevage charolais et prenez le chemin en pierre, sur votre gauche. Ce chemin se poursuit en herbe, sur la droite.

Continuez sur plus de 500m avant de rejoindre un chemin en pierre.

**(3)** Tournez sur votre droite et, quasiment aussitôt, sur votre gauche. Traversez une route et, au niveau du calvaire, continuez sur un chemin qui monte, juste face à vous. Au niveau de la croix, arrivez au lieu-dit "La Madeleine".

**(4)** Tournez à gauche pour passer devant l'élevage d'escargots "le Jacquin". Quelques centaines de mètres plus loin, passez sur un pont.

**(5)** Au niveau du Trian, prenez tout de suite à droite. Poursuivez sur ce chemin herbeux et prenez à droite, à la première patte d'oie.

Longez une partie boisée le long du Trian (cours d'eau)

Traversez la rivière sur le petit pont de bois et allez droit devant vous.

**(6)** Peu après, dirigez-vous sur la droite et ensuite tout droit pour longer un champ, sur votre droite.

Vous arrivez "Au bout du monde" et sur une route. Allez tout droit et arrivez aux "Maisons Neuves". Continuez jusqu'au coude de la route.

**(7)** Prenez le large chemin à droite, devant la desserte des "Charaquins" (vente à la ferme de produits maraichers).

Au bout de ce chemin à gauche, rejoignez La Benneterie puis, sur la gauche, regagnez votre lieu de stationnement. **(D/A)**.

## Informations pratiques

Office de Tourisme Lignièrès Berry Tourisme  
32 grande rue 18160 LIGNIERES  
02 48 60 20 41

Bureau d'Information Touristique

## Points de passages

**D/A Parking de l' - Église Saint-Pierre (Chambon)**

N 46.787128° / E 2.324442° - alt. 176 m - km 0

**1 Chemin après la salle des fêtes**

N 46.786182° / E 2.313546° - alt. 176 m - km 0.89

**2 Gîte 3 épis de St Julien**

N 46.801296° / E 2.323153° - alt. 163 m - km 3.05

**3 Jonction chemin en pierre**

N 46.791423° / E 2.333464° - alt. 174 m - km 4.76

**4 Les Escargots Le Jacquin**

N 46.782777° / E 2.336071° - alt. 168 m - km 5.87

**5 Le Trian**

N 46.781719° / E 2.339209° - alt. 164 m - km 6.15

**6 En direction de Maisons Neuves**

N 46.77795° / E 2.335332° - alt. 167 m - km 6.7

**7 Ferme des Charaquins**

N 46.778346° / E 2.325455° - alt. 183 m - km 7.73

**D/A Parking de l' - Église Saint-Pierre (Chambon)**

N 46.78719° / E 2.324431° - alt. 176 m - km 8.88

2 rue Brune 18190 CHATEAUNEUF-SUR-CHER  
02 48 60 88 67

accueil@lignieresenberry-tourisme.fr  
www.lignieresenberry-tourisme.fr

## A proximité

- **Les Charaquins** : producteur de légumes de saison, volailles et partenaire du producteur de viande de Salers de Vallenay - ouvert du vendredi au lundi de 15h à 18h

- Une institution en Berry : **Les Escargots Le Jacquin**, producteurs d'escargots, d'escargotines et de feuilletés depuis 30 ans. Vente à la ferme tous les après-midis.

Visite sur rdv ou selon l'agenda des visites secrètes (l'été - cf l'agenda [www.lignieresenberry-tourisme.fr](http://www.lignieresenberry-tourisme.fr)).

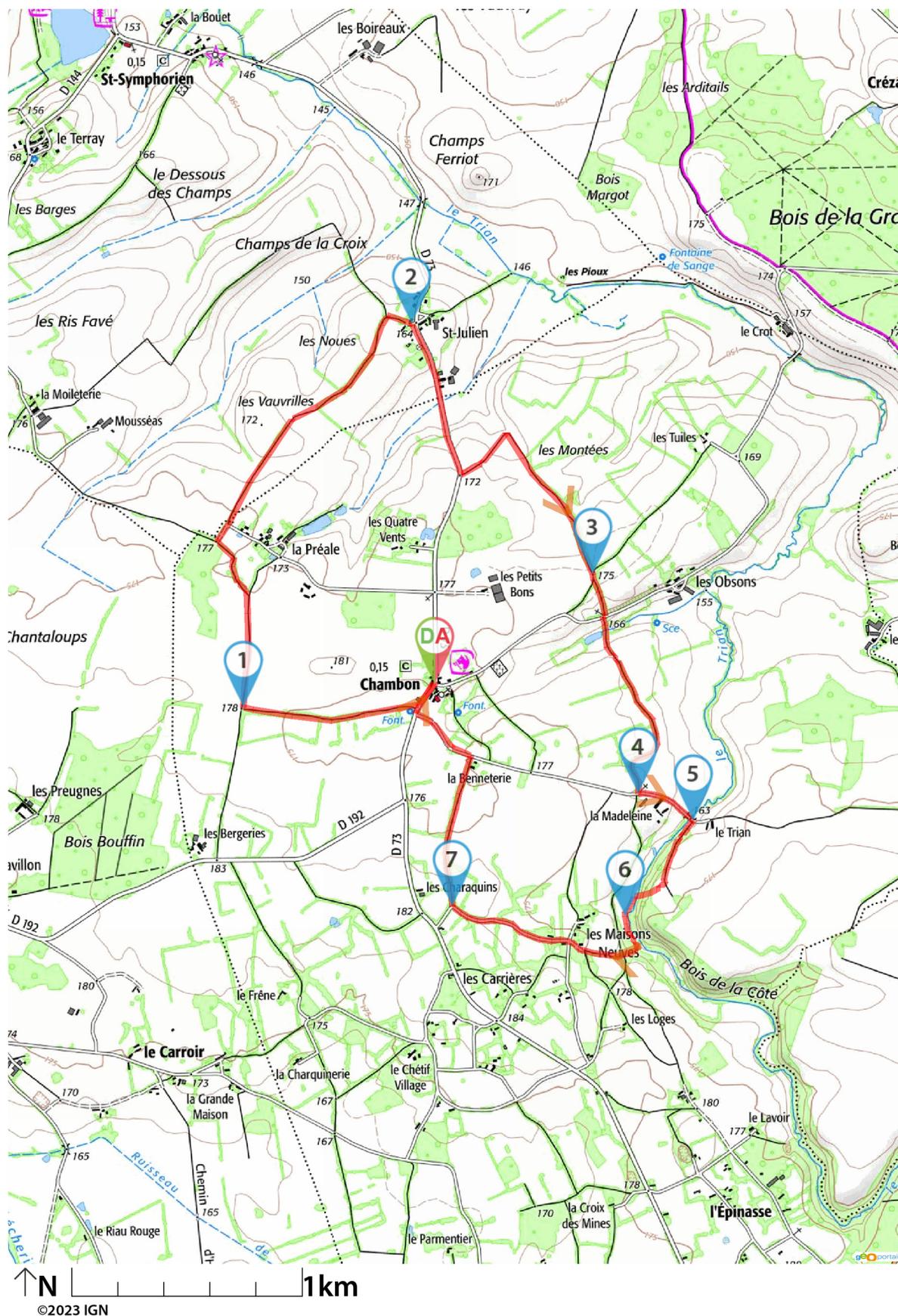
Hébergement le plus proche :

**Gîte de Saint-Julien à Saint-Symphorien** : Mme Jouneau - 06 61 79 81 32

<https://www.lignieresenberry-tourisme.fr...>

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-randonnee-de-la-chambonnaise/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visor* randonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**